



Paris, le 1 septembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Pack WWF® 2 Paires à sa vue »

Les Opticiens Mutualistes en partenariat avec WWF® lancent une nouvelle offre conçue pour les enfants

Les Opticiens Mutualistes, l'enseigne optique de la Mutualité Française, lancent à partir du 1^{er} septembre 2010, en exclusivité dans ses points de vente participant, le « Pack WWF® 2 Paires à sa vue », une nouvelle offre spécialement conçue pour les enfants de 6 à 10 ans.

Deux équipements en une seule offre : une solution optique complète pour l'enfant

Cette offre propose une solution optique complète pour l'enfant qui bénéficie ainsi de deux paires de lunettes adaptées à sa vue. De la sorte, il disposera d'une paire de lunettes de secours.

Disponible à partir de 129 euros*, le « Pack WWF® 2 Paires à sa vue » comprend :
1 monture WWF® équipée de 2 verres unifocaux blancs durcis
+ 1 monture de la collection 2ème Paire WWF® équipée de 2 verres unifocaux durcis blancs ou teintés

Une sélection de 24 montures conçues dans des matériaux de qualité

Les montures griffées WWF® sont déclinées dans des couleurs vives et dynamiques inspirées de nuances naturelles de la savane et de l'océan. Les montures sont conçues en métal antiallergique et en acétate d'origine végétale constituée à 75% de coton permettant un meilleur confort d'utilisation et une meilleure résistance aux chocs. De plus, les verres sont « durcis » pour être plus résistants aux rayures.

Pour tout achat d'une monture : 1 euro est reversé à l'association WWF®

Avec cette opération, les clients font un geste pour l'environnement en soutenant le programme de l'association WWF® pour la protection des espèces menacées. En effet, 1 euro est reversé à l'association WWF® pour tout achat d'une monture de la collection WWF®.

D'autre part, des cadeaux griffés WWF®** utiles et ludiques seront offerts aux enfants afin de les sensibiliser aux gestes pour préserver l'environnement :

- 1 quizz test pour qu'ils testent leur « empreinte écologique »,
- la remise d'un diplôme à leur nom attestant leur soutien aux missions de protections des espèces menacées de WWF®,
- des crayons de couleurs,
- 2 étuis et 2 essuie-verres griffés WWF® pour protéger et entretenir leurs lunettes.

* Voir les conditions en magasin. ** Dans la limite des stocks disponibles.



Contacts presse :

Mutualité Française :

Aurélië Bruez. Attachée de presse - Tél : 01 40 43 63 36 - E-mail : abruetz@mutualite.fr

Les Opticiens Mutualistes :

Sophie Armand. Responsable de la communication - Tél : 01 40 43 34 82 - E-mail : sophie.armand@mutualite-visaudio.fr



A propos du réseau Les Opticiens Mutualistes

L'enseigne Les Opticiens Mutualistes, 4^e enseigne optique de France, présidée par Christian Py, regroupe près de 700 points de vente. Son éthique s'appuie sur le respect du client en lui garantissant la solution optique la mieux adaptée d'un point de vue technique, esthétique et économique, tout en veillant à son bien être.

Depuis sa création en 1999, l'enseigne poursuit sa phase d'expansion avec l'ouverture de 25 nouveaux points de vente par an en moyenne. Les points de vente sont animés par 3000 professionnels de l'optique.

En 2008, l'enseigne Les Opticiens Mutualistes s'est regroupée avec le réseau Audition Mutualiste au sein de la société Visaudio. Cette fusion a notamment pour objectif le développement d'outils communs de communication et de marketing et la mise en place de formations à destination des professionnels des deux réseaux. Le chiffre d'affaires global de l'enseigne Les Opticiens Mutualistes était de 550 millions d'euros en 2009, soit une part de marché national en valeur de plus de 10%.

www.lesopticiensmutualistes.fr

A propos de la Mutualité Française

Présidée par Jean-Pierre Davant, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 700. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents. Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale.



Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 400 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

Pour accompagner les adhérents des mutuelles tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, la Mutualité Française a créé Priorité Santé Mutualiste. Il s'agit d'un service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé. En contactant le 39 35*, les 24 millions d'adhérents mutualistes qui en bénéficient peuvent poser des questions sur 6 thématiques de santé : le médicament, la santé visuelle, le cancer, les maladies cardiovasculaires, les addictions et le maintien de l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap.

Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe au tarif défini par l'opérateur de l'appelant, du lundi au vendredi de 9h à 19h.

www.mutualite.fr

Contacts presse :

Mutualité Française :

Aurélie Bruetz. Attachée de presse - Tél : 01 40 43 63 36 - E-mail : abruetz@mutualite.fr

Les Opticiens Mutualistes :

Sophie Armand. Responsable de la communication - Tél : 01 40 43 34 82 - E-mail : sophie.armand@mutualite-visaudio.fr